

Editorial

Voilà plus de 25 ans que Solidarité Femmes œuvre au quotidien dans le soutien actif et l'accompagnement des femmes victimes de violences. Plus d'un quart de siècle d'un engagement toujours renouvelé, assuré 7 jours sur 7 par une équipe qui ne compte ni sa passion ni son dévouement. Dans sa genèse et son histoire, Solidarité Femmes a dû lutter pour asseoir sa crédibilité et démontrer l'efficacité de son action. La légitimité de notre association ne s'est pas faite en un jour ; il a fallu déjouer les a priori sur la victimisation, bousculer les certitudes et rendre manifestes les témoignages les plus difficiles. Grâce au soutien de tous nos membres, des collectivités, partenaires et autorités qui croient en notre mission depuis de nombreuses années, cette légitimité a aujourd'hui trouvé son socle. Ce dernier ne peut être considéré comme un acquis, loin s'en faut. Les temps changent, les problématiques évoluent et nos prestations se doivent de rester en adéquation pour répondre à la détresse qui nous est confiée.

C'est dans cet esprit de constante remise en question que la réorganisation des structures de Solidarité Femmes a été pensée depuis 2010. Sous la houlette de notre ancienne présidente, une répartition plus évidente des tâches a été imaginée entre le secteur ambulatoire, qui comprend les consultations, le suivi des situations, la permanence téléphonique, et le secteur hébergement. L'établissement de ce nouveau concept a représenté un travail d'importance ; nos remerciements à

Marianne Meyer ainsi qu'aux membres du comité qui nous quittent cette année pour leur investissement.

Si 2010 fut une année de planification et de cogitations intenses, 2011 a été celle de la prise de connaissance et de la mise en place progressive des évolutions souhaitées. De nouveaux statuts ont été adoptés, un règlement du personnel a été créé et nombre de collaboratrices ont rejoint notre équipe ; une équipe placée depuis le mois d'avril sous la direction de Rosa Perroud.

2012 sera elle-aussi une année de nouveau puisque Solidarité Femmes se place sous l'égide d'une nouvelle présidente en la personne de Mme Martine Morard ainsi que d'un comité renforcé de nouvelles personnalités. L'enthousiasme de chacune permettra à notre association de répondre à chaque sollicitation comme à autant de défis.

Xavier Ganioz,
membre du comité

C'est dans cet esprit de constante remise en question que la réorganisation des structures de Solidarité Femmes a été pensée depuis 2010. Sous la houlette de notre ancienne présidente, une répartition plus évidente des tâches a été imaginée entre le secteur ambulatoire, qui comprend les consultations, le suivi des situations, la permanence téléphonique, et le secteur hébergement. L'établissement de ce nouveau concept a représenté un travail d'importance ; nos remerciements à

2011 en bref

La vingt-cinquième année d'existence de notre association est marquée par les changements apportés à notre organisation, fruits des réflexions entamées en 2010. Nous avons renoncé à la direction collective, système qui était propre aux pionnières des Solidarité femmes de Suisse et qui ne sont guère nombreuses à ce jour à l'avoir maintenu. Nous souhaitons la bienvenue à Rosa Perroud qui a pris ses fonctions de directrice au printemps 2011.

Ces changements désirés ont entraîné une modification des statuts, de nouvelles appellations et fonctions, nécessité des changements par petits pas, sollicitant créativité, patience et bonne volonté de chacune d'entre nous.

Un autre changement important est intervenu dans la répartition des tâches et des postes entre l'hébergement et le centre de consultations ambulatoires. Un poste de responsable de l'hébergement a été créé, celui de responsable des enfants et d'intendante maintenus. Les collaboratrices sociales, anciennement « permanentes » complètent l'équipe et assurent la permanence téléphonique durant les weekends et la nuit, ainsi que la présence auprès des résidentes.

Les anciennes codirectrices et assistantes sociales deviennent intervenantes sociales et travaillent principalement au centre de consultation. Cette dernière appellation est désormais utilisée en Suisse romande dans les Hautes Ecoles sociales.

Nous sommes intervenues dans divers lieux de formation pour présenter notre travail et plus

particulièrement, la thématique de la violence conjugale et de l'aide aux victimes LAVI. Nous avons répondu aux sollicitations d'étudiants pour leurs travaux et recherches. Notre mission nous amène à participer à des commissions et des groupes de travail afin de mettre nos forces en commun avec les autorités et les membres du réseau fribourgeois. Le but de ce travail est la prévention, la mise à jour de nos connaissances et l'adaptation de notre offre pour répondre aux besoins des femmes qui nous sollicitent.

Madame la conseillère Anne-Claude Demierre nous a honorés de sa présence ainsi qu'un public de collègues du réseau fribourgeois, de femmes, de membres de l'association et d'amis-es.

Le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences à l'encontre des femmes, nous avons organisé sur la place Pythou **une fête publique célébrant les 25 ans de notre association**. Madame la conseillère Anne-Claude Demierre nous a honorés de sa présence ainsi qu'un public de collègues du réseau fribourgeois, de femmes, de membres de l'association et d'amis-es. Allocutions, théâtre et musique se sont succédés autour d'un repas dans une ambiance chaleureuse, malgré la saison, grâce à la participation active des collaboratrices, soutenues par quelques membres de leurs familles.

Parallèlement à cette intense activité, nous avons accompli nos tâches avec enthousiasme, répondant à un nombre croissant de femmes victimes de violence, que ce soit au centre de consultations ou à l'hébergement. Nous remercions nos collègues du réseau médicosocial fribourgeois qui les aiguillent

chez nous et avec qui nous collaborons étroitement en réseau, pour permettre aux femmes de prendre leur vie en mains.

Jane-Anne JAGGI, février 2012

Rapport des finances 2011

Nous terminons l'année 2011 sur un léger bénéfice de CHF 2790.80, après la constitution de nouvelles provisions.

Provisions
Nous reconduisons notre réserve pour les salaires, comme précédemment pour un montant de CHF 180'000.00.
La provision pour l'aménagement du centre de consultation CHF 6'000.00 ainsi que CHF 5'000.00 pour la structure d'hébergement, ceci afin renouveler une partie du mobilier, notamment un coin d'entretien plus convivial dans la structure d'accueil et des salles de consultations adaptées aux besoins de nos clientes.
En raison des nouveaux engagements de personnel ainsi que du suivi d'une stagiaire de la HES de Lausanne, des formations LAVI et autres doivent être financées. Dès lors une réserve de CHF 7'000.00 vient compléter, au besoin, notre budget initial.

Dépenses
Nous nous efforçons de limiter nos dépenses et de respecter le budget établi. Toutefois, avec la réorganisation qui devient opérationnelle progressivement les budgets prévus précédemment requièrent quelques aménagements pour répondre à la réalité de nos activités.
Les engagements de personnel prévus de longue date se sont concrétisés dans le courant 2011. De ce fait, les charges salariales ont été inférieures au budget, CHF 836'961.85 au lieu de CHF 924'650.00.

Le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences à l'encontre des femmes, nous avons organisé sur la place Pythou **une fête publique célébrant les 25 ans de notre association**. Madame la conseillère Anne-Claude Demierre nous a honorés de sa présence ainsi qu'un public de collègues du réseau fribourgeois, de femmes, de membres de l'association et d'amis-es. Allocutions, théâtre et musique se sont succédés autour d'un repas dans une ambiance chaleureuse, malgré la saison, grâce à la participation active des collaboratrices, soutenues par quelques membres de leurs familles.

Pour l'hébergement, les frais d'entretien, les frais administratifs et les frais d'animation pour les enfants ont été largement supérieurs aux prévisions, ceci en raison d'une forte occupation de notre structure d'accueil, ainsi que du renouvellement de certaines literies usagées.
Pour le centre de consultation, l'adaptation de notre centrale téléphonique ainsi que toutes les dépenses de bureaux inhérentes à notre réorganisation, l'augmentation du volume de travail administratif en général explique également, en partie, le dépassement de plusieurs postes. La charge financière de la réorganisation n'avait pas pu être entièrement planifiée lors de l'établissement du budget 2011.

Produits
Les montants perçus pour les pensions de notre structure d'hébergement sont nettement supérieurs au budget établi, en raison des séjours LAVI (autres). Ont séjourné dans notre structure d'accueil, 34 femmes et 34 enfants pour un total global de 3745 nuitées.
La subvention cantonale pour notre centre LAVI se monte à CHF 750'000.00. Nous remercions chaleureusement les autorités cantonales fribourgeoises pour leur soutien et la confiance témoignée tout au long de ces années. Nous apprécions énormément l'étroite collaboration avec le Service de l'action sociale afin de mener à bien nos missions dans le cadre de la LAVI.
La Loterie Romande nous soutient par une aide de CHF 120'000.00. Cette somme importante fait partie intégrante de notre budget de fonctionnement. Les nombreuses dépenses qui ne sont pas liées directement à la LAVI peuvent être

honorées par ce don généreux. Nous sommes très reconnaissants de pouvoir bénéficier de cette manne, sans laquelle nous ne pourrions pas mener notre mission. Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les personnes qui décident de nous soutenir par ce biais.
La ville de Fribourg reconduit son soutien par une subvention de CHF 25'000.00 pour l'année 2011. Nous adressons toute notre reconnaissance aux autorités compétentes.
Les dons ont été supérieurs au budget. Nous avons eu la très belle surprise de recevoir un legs exceptionnel et anonyme de CHF 20'000.00. Nous avions affiché CHF 30'000.00 de dons et nos comptes affichent CHF 47'455.60 pour l'année 2011. Néanmoins, les dons communaux et paroissiaux accusent un recul de presque 10%, pour cet exercice.

Révision
En date du 13 février 2012, Monsieur Boyer, fiduciaire, a contrôlé les pièces et révisé les comptes 2011. Nous le remercions chaleureusement pour l'excellente collaboration et la méticulosité de son travail de révision.
Un grand merci également à Madame Geneviève Felder, notre secrétaire-comptable, qui veille tout au long de l'année à la bonne tenue de notre comptabilité.

Perspectives et conclusions
Il est normal qu'une Association active depuis plus de 25 ans dans le domaine de la violence ajuste son fonctionnement et son organisation aux nouveaux besoins des personnes concernées. Aussi, la réorganisation de notre Centre

Statistiques 2011 - Solidarité Femmes Fribourg

Nos tâches ont considérablement augmenté durant l'année sous revue. Au total, nous nous sommes occupées de 568 situations, dont 477 concernaient des victimes au sens de la LAVI. L'augmentation par rapport à l'année précédente est de 7 %. Si l'on tient compte des 56 enfants qui ont également été des victimes directes ou indirectes, le nombre des situations traitées s'élève à 624 au total.

ACCUEILS :

A la structure d'accueil :

Durant l'année sous revue, nous avons accueilli plus de femmes et d'enfants, mais ils sont restés moins longtemps chez nous. Le nombre de nuitées femmes accuse par conséquent une diminution, celui des nuitées enfants une légère hausse. Nos prestations pendant le séjour ont également baissé. L'année précédente, c'était la tendance contraire.

Femmes:
34 femmes (+12 %)
1722 nuitées (- 8 %)
Consultations et accompagnements : 352 (- 9%)
Appels téléphoniques auxquels nous répondons durant notre permanence : 1834 (- 9%)

Enfants :
34 enfants (+ 9%)
2023 nuitées (+ 1%)

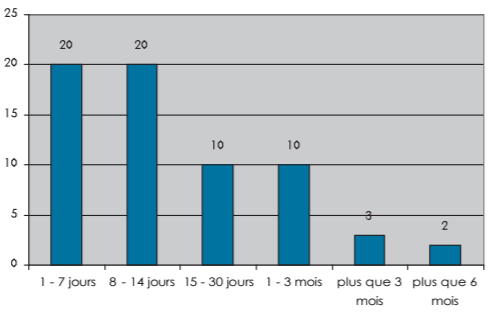
Accueils extérieurs :

Du fait que la maison d'accueil était souvent complète, nous avons dû organiser des accueils extérieurs pour un grand nombre de femmes et d'enfants. Comparé à l'année précédente, c'étaient moins de femmes et plus d'enfants et les séjours étaient plus courts. Cette solution n'est pas idéale, mais au moins les personnes concernées étaient en sécurité et ont bénéficié des aides et conseils du centre de consultation.

Femmes:
33 femmes (- 12%)
Nuitées 293 (- 27%)
Consultations 73 (- 48%)

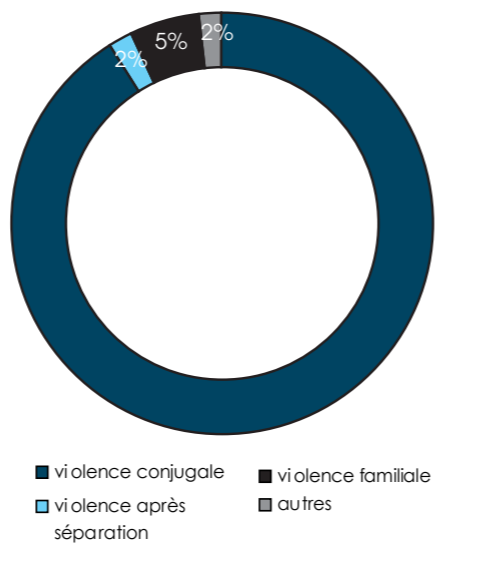
Enfants :
32 enfants (+ 37%)
Nuitées 246 (- 34%)

Durée du séjour:
Le graphique est presque identique à celui de l'année précédente. Il y avait beaucoup de courts et peu de très longs séjours. Ceux-ci peuvent être expliqués par des problèmes avec le permis de séjour. Une de ces femmes a obtenu un permis humanitaire en décembre, après des expériences de violence massive et après une longue attente. Y a-t-il plus beau cadeau de Noël ?



Motif du séjour

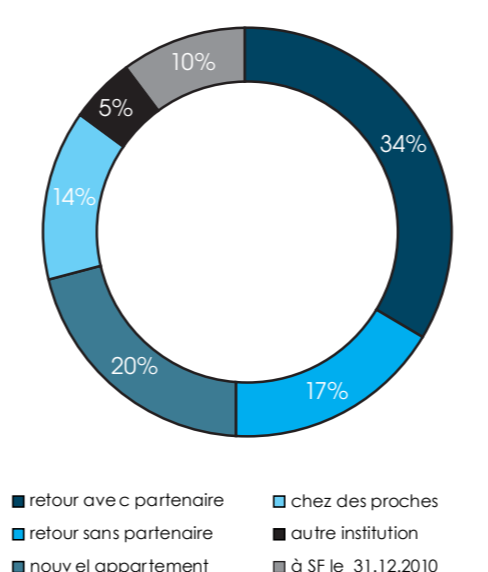
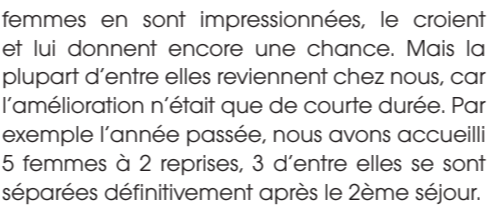
Par rapport à l'année précédente, les actes de violence au sein du couple ont clairement augmenté. Seulement 1 femme a demandé un accueil suite à de la violence après le divorce. 3 femmes ont subi de la violence au sein de leur famille; 1 d'entre elles était victime d'un mariage forcé. 1 jeune femme a subi de la violence de la part de son employeur chez qui elle habitait.



Après le séjour en maison d'accueil

La proportion de femmes qui donnent une nouvelle chance à leur partenaire et retourent au foyer conjugal s'élève à 34 %. C'est bien plus que l'année précédente. Seule 1 femme a pu retourner dans son foyer relativement rapidement grâce à une décision judiciaire. Parmi les femmes qui sont retournées auprès de leur conjoint, 4 avaient des craintes par rapport à leur autorisation de séjour.

Nous observons régulièrement que si une femme quitte son partenaire violent pour la première fois, celui-ci met en place toute une « stratégie de reconquête ». Il s'excuse et lui promet monts et merveilles. Une partie des



CENTRE DE CONSULTATION :

Femmes : 367 (+ 5%)
Consultations : 569 (+ 9%)
Accompagnements : 43 (- 14%)
Lettres, courriels et demandes : 491 (- 2%)

Là, nous constatons une nette augmentation des situations et des consultations. 6 femmes ne se sont pas séparées de leur conjoint afin de ne pas risquer de se voir retirer leur permis de séjour. En ce qui concerne les menaces avec des armes à feu, 4 femmes ont été menacées direct- ou indirectement par leur partenaire. 2 femmes ont été violées sous la menace d'une arme à feu. De plus, 12 femmes étaient victimes d'un braquage ou brigandage avec arme à feu.

Suivi administratif : (il s'agit du suivi de femmes que nous n'avons pas vues personnellement durant l'année sous revue, mais avec lesquelles nous étions en contact par téléphone ou courrier):
Femmes : 165 (+ 10%)
Consultations téléphoniques : 47 (- 23%)
Lettres, demandes et courriels: 221 (+ 19%)

De 2009 à 2010, c'est surtout le travail dans la maison d'accueil qui a augmenté, de 2010 à 2011 celui au centre de consultation. Ainsi, il est difficile de faire des pronostics ou d'anticiper notre travail. Nous nous adaptons alors aux réalités et exigences et restons flexibles.

Claudia MEYER
février 2012

Les membres du personnel et le comité en 2011

Le comité
Marianne Meyer Genilloud, Präsidentin
Evelyne Charrière Corthésy
Parisima Vez
Xavier Ganioz
Martine Morard
Maria-Elvira Nordmann-Fos
Martine Stoffel

La directrice
Rosa Perroud

L'administration
Geneviève Felder
Frédérique Wuillommet

Les employées de maison
Cécile Gasser
Ganimet Krasniqi

Les assistantes sociales
Sylvie Becker Schorno
Marcelle Braegger
Katja Boller (Kinderverantwortliche)
Jane-Anne Jaggi
Claudia Meyer
Annick Zuber (Hausverantwortliche)

Les permanentes de nuit
Katarina Joller
Ariane Paccaud
Claudia Petzold
Brigitte Weibel
Birgül Yorulmaz

Départs
Luisa Baechtold (Sekretärin)
Susanne Baumann (Sozialarbeiterin)
Anja Buchi (Nachfrau)
Delphine Ibemaso (Nachfrau)
Déborah Romanens (Nachfrau)
Monica Thalmann (Sozialarbeiterin, Kinderverantwortliche)
Céline Zappelli (Nachfrau)

Un énorme merci à chacun et chacune pour son grand engagement !

LAVI ainsi que de notre structure d'accueil prend forme au fil des semaines. L'adoption de notre nouveau règlement du personnel va également entrer en vigueur dans le courant 2012. Pour ce même exercice, la commune de Fribourg diminue son soutien financier de CHF 10'000.00, notre budget déjà élaboré à ce moment n'a pas pu en tenir compte. Tous ces éléments amènent inévitablement quelques incidences sur les aspects financiers et nos futurs budgets.

Durant l'année 2012, grâce à certaines réserves nous pourrons financer une partie du personnel de la structure d'hébergement, les formations LAVI et autres, ainsi que des dépenses bureaucratiques liées à notre mission. Par la suite, avec le concours des différents partenaires, nous mettrons tout en œuvre pour mener à bien les prochains exercices comptables, comme par le passé.

Aussi, pour nos comptes 2012, nous encourageons vivement toutes les autorités communales et paroissiales à poursuivre ou renouveler leurs précieuses aides dont nous dépendons pour maintenir la qualité de nos services, notamment au sein de la structure d'hébergement ainsi que pour les actions de formations et de préventions.

Nous remercions très chaleureusement les Autorités cantonales, la Loterie Romande, la ville de Fribourg ainsi que tous les généreux donateurs privés ou publics qui nous permettent d'équilibrer notre budget et de poursuivre notre mission d'année en année.

Rosa Perroud, Directrice, février 2012

| | Budget 11 | Comptes 11 | Budget 12 |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| Charges d'exploitation | | | |
| Salaires | | | |
| Direction | 0.00 | 62'094.40 | 84'462.00 |
| Intervenantes sociales | 414'750.00 | 412'235.90 | 473'251.65 |
| Collaboratrices sociales | 150'000.00 | 150'206.40 | 150'000.00 |
| Remplaçantes | 94'100.00 | 0.00 | 0.00 |
| Administration | 71'100.00 | 49'444.85 | 56'000.00 |
| Intendance | 26'600.00 | 25'153.10 | 27'000.00 |
| Formation / Supervision | 12'000.00 | 15'740.00 | 10'000.00 |
| Autres frais du personnel | 2'500.00 | 1'574.35 | 2'500.00 |
| Stagiaire et animatrice enfants | 8'600.00 | 0.00 | 8'600.00 |
| Indemnités reçues | 0.00 | -3'802.20 | 0.00 |
| Charges sociales | 137'000.00 | 124'315.05 | 135'000.00 |
| Compensation coût de la vie | 8'000.00 | 0.00 | 8'000.00 |
| Total | 924'650.00 | 836'961.85 | 954'813.65 |
| Frais d'appartement | | | |
| Prises en charge LAVI (SSC) | 23'000.00 | 22'500.40 | 25'000.00 |
| Prises en charge LAVI (autres) | 15'000.00 | 40'084.50 | 25'000.00 |
| Prises en charge LAVI (extracantonales) | 5'000.00 | 0.00 | 5'000.00 |
| Prises en charge non-LAVI | | | |
| Aides exceptionnelles | | 4'254.00 | |
| Loyers et charges | 72'000.00 | 70'980.00 | 72'000.00 |
| Electricité, téléphone et assurances | 9'000.00 | 7'843.15 | 9'000.00 |
| Frais de ménage | 4'000.00 | 5'067.55 | 7'000.00 |
| Entretien et réparations | 5'000.00 | 11'032.20 | 0.00 |
| Frais administratifs | 4'000.00 | 6'180.80 | 5'000.00 |
| Achats enfants et animation | 3'000.00 | 3'784.25 | 5'000.00 |
| Total | 140'000.00 | 171'726.85 | 153'000.00 |
| Frais administratifs | | | |
| Location bureau, tél., électr., charges | 55'000.00 | 59'226.70 | 50'000.00 |
| Matériel de bureau et informatique | 10'000.00 | 21'797.60 | 45'000.00 |
| Part. banque et poste | 2'500.00 | 1'975.00 | 1'500.00 |
| Documentation | 1'000.00 | 350.00 | 1'000.00 |
| Frais de publicité | 14'000.00 | 17'029.35 | 8'000.00 |
| Frais juridiques et fiduciaire | 6'000.00 | 5'566.10 | 4'000.00 |
| Amortissements | | 4'800.00 | 0.00 |
| Administration et divers | 5'000.00 | 3'434.90 | 5'000.00 |
| Frais de réorganisation, règlement du personnel, statuts | 0.00 | 56'097.90 | 0.00 |
| Total | 93'500.00 | 170'277.55 | 114'500.00 |
| Frais généraux | 1'500.00 | 112.80 | 1'000.00 |
| Pertes sur débiteurs | 3'000.00 | 0.00 | 1'500.00 |
| Total des charges | 1'162'650.00 | 1'179'079.05 | 1'224'813.65 |

| Produits | Budget 11 | Compta 11 | Budget 12 |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| SUBVENTION du Canton de Fribourg | 750'000.00 | 750'000.00 | 750'000.00 |
| PENSIONS | | | |
| Cas LAVI (SASoc) | 95'000.00 | 62'973.20 | 95'000.00 |
| Cas LAVI (autres) | 80'000.00 | 164'910.50 | 120'000.00 |
| Cas Non-LAVI et extra cantonaux | 20'000.00 | 4'650.00 | 20'000.00 |
| | 195'000.00 | 232'533.70 | 235'000.00 |
| Intérêts + Rémunérations extérieures | 14'000.00 | 6'880.55 | 12'000.00 |
| Total des produits d'exploitation | 959'000.00 | 989'414.25 | 997'000.00 |
| Total des charges d'exploitation | 1'162'650.00 | 1'179'079.05 | 1'224'813.65 |
| Résultat "brut" d'exploitation | -203'650.00 | -189'664.80 | -227'813.65 |
| Subventions et dons à Solidarité Femmes | | | |
| Subvention de la Ville de Fribourg | 25'000.00 | 25'000.00 | 25'000.00 |
| Don de la Loterie Romande | 120'000.00 | 120'000.00 | 120'000.00 |
| Sous-total | 145'000.00 | 145'000.00 | 145'000.00 |
| DONS | | | |
| Cotisation des membres | 4'500.00 | 4'010.00 | 4'000.00 |
| Dons des membres | 2'200.00 | 2'150.00 | 2'700.00 |
| Souscriptions | 1'300.00 | 1'390.00 | 1'300.00 |
| Dons des communes | 6'000.00 | 5'350.00 | 6'000.00 |
| Dons des paroisses | 10'000.00 | 8'221.60 | 8'500.00 |
| Dons divers | 6'000.00 | 22'080.00 | 6'000.00 |
| Aides exceptionnelles | 0.00 | 4'254.00 | 0.00 |
| Total des dons | 30'000.00 | 47'455.60 | 28'500.00 |
| Total des subventions et des dons | 175'000.00 | 192'455.60 | 173'500.00 |
| Résultat "net" d'exploitation | -28'650.00 | 2'790.80 | -54'313.65 |

| | 2011 |
|-----------------------------|-------------------|
| ACTIFS | |
| Caisse de l'appartement | 4'173.20 |
| Caisse de l'association | 1'119.00 |
| CCP no 17-11170-3 | 7'977.05 |
| CCP no 17-10866-6 | 9'382.77 |
| Banque BCF 01*50.361.112-05 | 261'080.15 |
| Banque BCF 01*50.416.052-08 | 53'551.65 |
| Banque BCF 01*50.416.053-05 | 24'878.50 |
| Débiteurs | 31'549.60 |
| Impôts anticipés | 441.35 |
| Actifs transitoires | 3'521.60 |
| Garanties de loyer | 23'069.35 |
| Machines | 4'930.00 |
| Mobilier | 2'300.00 |
| | <u>427'974.22</u> |
| PASSIFS | |
| Passifs transitoires | 30'560.20 |
| Créancier AVS/AI/AC | -6'260.20 |
| Créancier LPP | 19'072.25 |
| Créancier LAA/APGM | -3'722.70 |
| Provisions diverses | 51'630.00 |
| Aides pour Femmes | 24'878.50 |
| Réserve C. Nordmann | 50'000.00 |
| Réserve pour salaires | 180'000.00 |
| Réserve pour LPP | 25'000.00 |
| Capital | 54'025.37 |
| Bénéfice | 2'790.80 |
| | <u>427'974.22</u> |

Nous remercions

Toutes les personnes privées, les organisations et les associations qui nous ont accordé en 2011 leur indispensable soutien financier.

Nos remerciements vont en particulier

Au Canton de Fribourg
A la Loterie Romande
A la Ville de Fribourg

Ainsi qu'aux communes de

Albeuve, Attalens, Avry-sur-Matran, Corserey, Courtepin, Düdingen, Ependes, Estavayer-le-Lac, Font-Châbles, Grandvillard, Marly, Marsens, Rechthalten, Rossens, Semsales, Schmiten, Siviriez, St-Antoni, St-Silvester, Sugiez.

Nous remercions également les paroisses catholiques et réformées du canton qui ont soutenu notre association par des dons et manifesté leur solidarité par des collectes organisées lors des célébrations liturgiques
Berlens, Bollion, Bonnefontaine, Bösing, Broc, Courtepin, Düdingen, Estavayer-le-Lac, Fribourg, St-Pierre de Fribourg, Gletterens, Grandvillard, Grolley, Lentigny, Matran, Meyriez, Morat, Plaffeien, Plasselb, Posieux, Rechthalten, Rossens, Semsales, St-Ursen, Überstorf, Villars-sur-Glâne.

Nous adressons nos vifs remerciements aux donatrices et donateurs ci-dessous

Andrey-Esseiva Marc-Henri, Boyer Philippe, Clavel J.-Marc et Angela, Me de Weck Bruno, Ducrest Babeth, Ecoffey Eva, Esseiva Olivier, Foyer St-Louis à Fribourg, Galster Elisabeth, Ganiot Xavier, Gemeinnütziger Frauenverein Fribourg, Dr. Genoud Etienne, Groupe partage à Sâles, Karlen Moussa Kathrin, Horber Barbara, Kobelt Madeleine, Pedrolli Sebastien, Perriard Marie, Province Suisse des Filles de la Charité Fribourg, Richard Eveline, Riedo Roger, Schenk Ursula, Soeurs Ursulines à Fribourg, Studer Théodul, Sutter Wanda, Uhlmann Natalie, Me Weber Morf Gabriella, Wick-Schilling Monika, Zwahlen Imbert u. Esther

Un remerciement tout particulier va à ceux et à celles qui nous soutiennent mois après mois, depuis de nombreuses années

Lauper-Progin Hedwige et Paul, Schnyder Erika, Zosso-Zumwald Marie.



Rapport d'activités 2010

Solidarité Femmes / Centre LAVI :

- Permanence téléphonique jour et nuit / 7 jours sur 7
- Consultations ambulatoires sur rendez-vous
- Hébergement d'urgence dans un lieu protégé

Impressum :

Solidarité Femmes / Frauenhaus
Case postale 1400 - 1701 FRIBOURG
E-mail : info@sf-lavi.ch
CCP : 17-10866-6
www.sf-lavi.ch

Lay-out : Cric Print
Impression : Cric Print - Imprimerie coopérative Fribourg - avril 2012
Coordination : Claudia MEYER
Traductions :
Tirage : 1600